BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 244

21 – CÔTE-D'OR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Ventes et cessions

849 349 691 RCS Dijon.
INTHY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 17868299.00 EUR.
Adresse : 30, Boulevard Brosses, 21000 Dijon.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale INTHY - société absorbante Société absorbante : numéro RCS : 849 349 691 RCS Dijon Dénomination : INTHY Forme : Société par actions simplifiée Capital : 17.868.299 EUR Adresse : 30 boulevard de Brosses 21000 Dijon société absorbée : numéro RCS : 908 118 987 Dénomination : INTHY SERVICES Forme : société par actions simplifiée Capital : 2.000.000 EUR adresse : 80 rue Saint Lazare 75009 Paris AVIS DE PROJET DE FUSION AU BODACC - 849 349 691 Rcs Dijon - INTHY - Forme : société par action simplifiée - capital : 17 868 299 euros - adresse : 30 boulevard de Brosses 21000 Dijon - Oppositions : Art L236-14 du Code de commerce - Commentaires : Avis de projet de fusions, régime simplifié. Liste des sociétés participant à l'opération : Société absorbante : société INTHY, société par actions simplifiée au capital de 17 868 299 euros dont le siège social est au 30 Boulevard de Brosses 21000 Dijon, RCS Dijon 849 349 691. Société absorbée filiale à 100% : INTHY SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros dont le siège social est situé 80 rue Saint Lazare, 75009 Paris (Rcs Paris 908 118 987). Effet rétroactif au 01/01/2025 et fusion sur la base des valeurs nettes comptables des bilans au 31.12.2024. Évaluation de l'actif brut : 3.241.536 euros. Évaluation du passif : 2.175.918 euros. Actif net apporté : 1.065.618 euros. La société absorbante détenant l'intégralité des actions formant le capital social de la société absorbée, il ne doit pas être procédé à la création d'actions nouvelles de la société absorbante, remises en échange des apports et la société absorbée se trouvera dissoute, sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Projet de fusion du 22 aout 2025 déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 28 aout 2025 pour INTHY et au Greffe du tribunal de Commerce de Paris le 28 aout 2025 pour INTHY SERVICES..